

PRODUCTION DE NOUVEAUX SAVOIRS SUR LES *EURO-ORPHELINS* ET PRATIQUES INNOVANTES POUR LES TRAVAILLEURS SOCIAUX¹

Resumé. En Roumanie, il y a beaucoup de questions urgentes: problèmes démographiques, chômage, différences sociales et économiques par rapport aux pays développés, déséquilibres régionaux, polarisation sociale croissante, ménages à faible revenu, changements au sein de la famille etc. La question de *parents immigrés ayant des enfants seuls à la maison* (CSA²) est relativement nouvelle. Elle est devenue objet d'étude et d'intervention pour les travailleurs sociaux. L'assistance sociale (AS) est en pas avec son temps, elle fait face au problème, ne néglige pas les enfants de parents migrants. Comment apprennent-ils les travailleurs sociaux (TS) à accompagner les CSA? Par leur formation initiale – cours, séminaires, stages pratiques. Je vais souligner l'effort éducatif, conformément aux normes, fait par les enseignants du Département de Sociologie et Travail social à l'Université *Alexandre Ioan Cuza* Iasi.

Mots-clés : travail social, formation, parents migrants, enfants seuls, intervenants sociaux

Abstract. In Romania, there are many urgent issues: demographic problems, unemployment, social and economic differences compared to developed countries, regional imbalances, growing social polarization, low-income households, changes in family etc. The issue of migrant parents with children at home alone (CSA) is relatively new. She became an object of study and intervention for the social worker. Social Assistance (SA) is not with the times, it faces the problem, do not neglect the children of migrant parents. How do they learn social workers (TS) to support the CSA? By their initial training - courses, seminars, practical training etc. I will highlight the educational effort, in accordance with the standards made by the teachers of the Department of Sociology and Social Work at the University *Alexandru Ioan Cuza* of Iasi.

Keywords: social work, training, immigrant parents, children only, stakeholders

Introduction

Notre façon de faire, notre chemin sont balisés individuellement et socialement. Nous pensons souvent que nous n'avons aucun contrôle sur celles-ci ... Bombardés quotidiennement par une énorme quantité d'informations, nous filtrons, traitons et nous éliminons bon nombre. Le cerveau reçoit les informations, mais nous ne parvenons pas à les intégrer toutes (les yeux voient et les oreilles entendent plus que le cerveau peut traiter consciemment). Nous n'intégrons toute réalité, nous choisissons, mais en choisissant maintenant et de cette manière les informations intériorisées, nous influençons la réalité environnante. Nos pensées ainsi construites influencent nos vies. Si *la réalité est une possibilité de la conscience*, alors nous pouvons nous demander comment nous pouvons la changer, comment nous pouvons l'améliorer ...

Le *professeur universitaire* influence l'étudiant, il doit partager son expérience, donner des conseils, transmettre des connaissances, indiquer des modèles... Mais aujourd'hui il n'arrive

¹ Ion Ionescu est prof. dr. À l'Université *Alexandru Ioan Cuza* Iași, Faculté de Philosophie et Sciences Socio-Politiques, Département Sociologie et Travail social. Plusieurs stages d'études à l'étranger, professeur invité, membre des *associations des sociologues, des fondations et organisations de profil*, responsable de la série *Sociologie et Travail social* aux Editions Institutul European et de la revue *Echidistante*. Domaines de compétences : *sociologie, méthodologie de la recherche, sociologie de l'éducation, sociologie du développement communautaire* ; participant aux congrès, conférences, colloques de sociologie et travail social; articles dans des revues BDI et ISI ; responsable et coparticipant dans des projets de recherche nationaux et internationaux etc. Publications récentes: *Asistența socială în tranziție*, 2005, *Sociologia sănătății studenților*, 2007, *Roumanie. Regards sociologiques*, 2008, *Tratat de sociologie generală*, 2010, *Tratat de asistență socială*, 2011, *Respect des droits de l'enfant et pratiques éducatives en Europe*, 2011 etc.

² Enfants seuls à la maison.

pas (toujours) à capter l'attention de ses étudiants parce qu'il s'adresse aux jeunes informés et inattentifs, pour lesquels l'information n'a de valeur qu'à l'instant, tant qu'elle est nouvelle... Dans *l'Essai sur l'entendement humain*, John Locke (1632 - 1704) invitait s'interroger sur la possibilité de penser, pendant l'expansion accélérée et illimitée de connaissances continuellement changeantes... «L'essence de l'esprit romain [...] - disait H. Arendt dans *La crise de la culture*³ - était de considérer le passé en tant que passé, comme modèle et les ancêtres comme de exemples vivants pour les descendants; toute grandeur résidait dans ce qui a été et la vieillesse était considérée le sommet de la vie d'un homme: le vieillard devrait servir de modèle aux vivants ».

Où en sommes aujourd'hui? L'expérience passée devient de moins en moins communicable, tout est fluidité, obsolescence et en changement permanent. Les savoirs toujours en changement induisent le transitoire, l'éphémère, l'instabilité. Il est difficile à approfondir les connaissances par ... manque de temps. Une masse énorme d'informations continues produit la fragmentation, affecte la possibilité du savoir cumulatif, provoque la dispersion du sentiment de soi, une incertitude persistante et ouvre la voie à une insécurité existentielle profonde. Dans *La crise de la conscience européenne*⁴ Paul Hazard citait Sénèque (4 av. J.-C. - 65 ap. J.-C.) qui disait: « Le premier indice d'un esprit bien réglé est de pouvoir s'arrêter et demeurer avec soi-même. ». Le caractère *actif* de la pensée suppose un certain répit, un certain niveau d'attention volontaire. Pendant la perception, l'esprit est en grande partie passif. Le passage de la perception à l'idée se fait par habitude, par répétition. La rapidité, l'urgence, le caractère continu des sensations réduisent, diminuent la part de l'idée, de réflexion et renforcent la contingence, l'instabilité, l'incertitude – qui sont au cœur de la crise (de la culture et) de l'éducation actuelle. *L'accumulation illimitée de faits, de détails ne permet bien comprendre les événements sociaux, politiques, historiques...* Weber y voyait un processus d'intellectualisation, mais nous en pouvons saisir la difficulté, voire l'impossibilité de penser pendant la *spécialisation*, la *compartimentation des savoirs* qui *retardent les interrogations générales sur les fondements et sur les fins...* Sous "l'exigence de l'urgence", d'adaptation aux réalités sociales changeantes, on induit un savoir étroitement spécialisé, vite dépassé et périmé, donc une perte d'intelligibilité, une perte de sens ...

³ Traduction française de P. Lévy, Gallimard, 1972, 1989 (*Between Past and Future : Six Exercises in Political Thought*, New York, 1961, augmenté de deux essais en 1968).

⁴ Paul Hazard, *La crise de la conscience européenne*, Paris, 1935 (*Criza constiintei europene 1680-1715*, Humanitas, 2008)

Mais l'universitaire vive sous l'exigence de s'adapter aux réalités sociales toujours nouvelles...

Dans notre Département de Sociologie et Travail social les *professeurs* sont pressés d'utiliser, de produire de savoirs toujours actuels, parce que l'accomplissement de la profession de TS, de chercheur dans le domaine, l'accomplissement de la tâche de former de bons professionnels, avec ambitions de scientifiques et d'intervention efficace, exigent de la compétence professionnelle, une culture approfondie, de bonnes relations avec les étudiants et avec leurs employeurs. Chacun de nous doit être : organisateur d'apprentissage, instructeur, éducateur, partenaire de l'étudiant, bon membre du corps professoral

L'*étudiant* est objet et sujet de la formation. Entre 18-22 ans, il peut raisonner complexement, il développe sa pensée probabiliste, sa capacité de systématisation et de synthèse, il exerce son intuition et sa mémoire dans les relations sociales et interpersonnelles. A cet âge il développe le sens de la responsabilité de soi et pour les autres, pour le domaine dans lequel il se spécialise. Il se prépare pour s'impliquer avec toute sa personnalité, le cas échéant, à des moments et des situations spécifiques. Il est donc important que nous, leurs formateurs:

- précisons les objectifs de l'activité instructif-éducative,
- stimulons l'apprentissage conscient et motivé,
- présentons les faits et les phénomènes, les sources d'information,
- construisons des situations d'apprentissage appropriées, l'engageant dans l'analyse, comparaison, classification, définition, extraction de l'essentiel,
- construisons des moyens d'appliquer les connaissances acquises,
- évaluons, encourageons son action, son intervention efficace.

Apprendre nécessite la conversion des informations en capacités de connaissance, attitudinales, comportementales, en capacités d'assumer des idéaux et prendre des décisions pertinentes. Il est donc important pour nous de respecter les *principes pédagogiques*⁵, d'adopter des *stratégies appropriées* et des *méthodes didactiques* qui conviennent⁶, veiller à utiliser les meilleures méthodes *d'enseignement*⁷.

⁵ Principes: de l'intuition ou de l'unité entre sensoriel et rationnel, de la liaison entre théorie et pratique, de l'assimilation consciente et active des connaissances, de la systématisation et de la continuité des connaissances, de l'accessibilité des connaissances et le respect des différences d'âge, de l'individualisation et la différenciation de l'apprentissage etc.

⁶ *Raconter des histoires* est une forme d'exposition intuitive, plus précisément évocatrice, avec des caractéristiques émotionnelles, qui peuvent améliorer la valeur de la communication. La *description* est faite sur la base des observations et donne de détails sur des objets, des phénomènes, des processus étudiés. L'*explication* est censée révéler et clarifier certains faits, phénomènes, processus, à travers l'exposition des causes, des relations, des principes, des lois, des théories, des hypothèses qui définissent les sujets abordés, l'essence du phénomène, la direction de l'évolution et les effets. La *conférence* a chargement scientifique et permet la communication de grandes quantités d'informations dans une unité de temps donnée (généralement 2 heures de cours). La *conversation* est une méthode interrogative, plutôt changement soutenu d'idées qui

La *conception didactique* exige la présentation détaillée de la matière, l'encadrement des activités dans un *plan thématique*, la définition des *objectifs* en fonction des *contenus*, de sélectionner, structurer logiquement et essentialiser ces contenus.

Dans notre Département de sociologie et travail social, les *matières* du plan d'enseignement qui se rapportent à l'enfant et ses enjeux sont:

- L'Assistance sociale de la famille et de l'enfant (AS + TC + TO, 2C + 2S)
- L'Assistance sociale de l'enfant maltraité (AS, 2C + 2S)
- L'Assistance sociale des enfants ayant des besoins spéciaux (AS +TO, 2C + 2S)
- Modèles traditionnels et actuels de famille (M: FMRF, 1C +2 S)
- Famille et spiritualité chrétienne (M: FMRF, 1 C + 2S)
- La famille de la personne ayant des besoins spéciaux (M: FMRF, 2C +2 S)
- Familles en crise (M: FMRF, 2 C + 2S)
- Introduction à la thérapie familiale (M: FMRF 2C +2 S)
- Education parentale appréciative (M: FMRF 2 C + 1S)
- Méthodes et techniques de recherche de l'enfance (M: PDC 2C +2 S)
- Développement des enfants et des adolescents (M: PDC 2C +2 S)
- Les représentations des enfants et de l'enfance (M: PDC 1C +2 S)
- Les enfants et les migrations internationales (M: PDC 1C +2 S)
- Les droits de l'enfant dans la législation et les politiques européennes (M: PDC 2C +2 S)
- Pratique de la protection de droits de l'enfance (M: PDC 2C +2 S)
- Les enfants et la violence des jeunes (M: Probation, 2 C + 2 S)
- Les formes de violence à l'école et de la déviance scolaire (M: SCCV 2 C + 2 S)
- Le mineur délinquant et AS intégrative (M: FMRF 2 C + 2 S)
- Protection juridique des mineurs (M: SCCV 2 C + 2 S)
- Gestion des comportements à risque (M: SCCV 2 C + 2 S)
- Projet d'intervention au niveau de la famille (M: FMRF 2 C + 2 S)
- La réinsertion sociale et la surveillance du délinquant (M: SCCV 2 C + 2 S)⁸

Chaque discipline de cours comporte une *fiche*. Les enseignants sont obligés de les mettre sur le site de la faculté (en roumain et en anglais) et de les présenter aux étudiants en début du semestre. Elles prévoient des objectifs généraux, opérationnels⁹, thèmes de cours, de séminaire, une bibliographie obligatoire et des exigences en ce qui concerne l'évaluation.

stimulent la pensée de l'étudiant afin d'assimiler, de véhiculer et de systématiser les connaissances. L'*exercice* est une manière de répéter des actions d'apprentissage théoriques et pratiques visant à les fixer, à développer des compétences et des aptitudes intellectuelles et pratiques. L'*observation* est le suivi systématique des phénomènes qui constituent le contenu d'apprentissage dans le but de surprendre leurs qualités significatives. L'*étude de cas* est une confrontation directe avec une situation de vie réelle, authentique (l'avantage de la méthode consiste à exercer les compétences de recherche basés sur des situations réelles et approfondir la capacité créative). Le *jeu de rôle* est un moyen d'enseignement et d'apprentissage à travers des activités, des rôles ou des moyens techniques, dans de conditions similaires ou qui imitent les vraies. La *problématisation* est une manière de créer dans l'esprit des étudiants un conflit intellectuel positif, déterminé par la nécessité de connaître un phénomène ou un processus, ou de résoudre un problème théorique ou pratique. Le *brainstorming* (ou l'assaut d'idées) est une manière complexe de développer ou de créer dans un groupe un flux continu d'idées, solutions nécessaires pour résoudre de thèmes ou sujets théoriques ou pratiques. Le *débat* se caractérise par un échange en base d'une analyse approfondie d'un problème scientifique ou pratique, avec certaines délibérations approuvés par l'enseignant.

⁷ Cours, séminaires, stages pratiques.

⁸ AS – assistance sociale; TC – théologie catholique; TO - théologie orthodoxe; M:FMRF – master Famille et management de ressources familiales; M:PDC – master Protection de droits des enfants; M: SCCV – master, Sécurité communautaire et le contrôle de la violence; 2C + 2S, 2h de cours et 2h séminaire.

⁹ Qui va produire le comportement désiré, quel comportement observable démontrera que l'objectif est atteint, en quoi consiste la performance de ce comportement, dans quelles conditions doit être mis en acte, quels sont les critères permettant de mesurer le comportement. Des règles pour la construction d'objectifs opérationnels: l'objectif devrait cibler l'activité des étudiants et non l'enseignant; chaque objectif doit viser une seule opération; l'objectif doit viser l'essentiel d'un processus, les opérations fondamentales d'un processus; sera identifiée la performance qui doit être atteinte par l'étudiant; les objectifs ne devraient pas être jugés comme étapes de performance maximale pour tous les étudiants (l'évaluation devrait être différenciée en fonction de capacités personnelles); les objectifs doivent être compatibles avec la programme de cours;

DENUMIREA DISCIPLINEI					FAMILIA ȘI EDUCAȚIA COPILULUI				COD:							
ANUL DE STUDIU					SEMESTRUL		STATUTUL DISCIPLINEI (OB-obligatorie/OP-opțională/F-facultativă)			OB						
NUMARUL ORELOR PE SAPTAMANA					TOTAL ORE SEM.	TOTAL ORE ACTIVITATE INDIVIDUALA	CREDITE	TIPUL DE EVALUARE (P-pe parcurs, C-colocviu, E-examen, M-mixt)		LIMBA DE PREDARE						
C	S	L	P													
2	1				42	150	5	M	română							
TITULARUL DISCIPLINEI		GRADUL DIDACTIC SI STIINTIFIC, PRENUMELE, NUMELE					CATEDRA									
		PROF. DR.					Sociologie si Asistenta sociala									
COMPETENȚE SPECIFICE ACUMULATE																
C1.2. Utilizarea cunostintelor în explicarea și interpretarea riscurilor sociale ale familiilor, și colilor, comunitățiilor C1.5. Elaborarea de proiecte inovative de intervenție la nivel familial, comunitar C1.4. Evaluarea și aprecierea politicilor, programelor și serviciilor specifice asistentei sociale C1.1. Definirea unor concepte, teorii și metode de diagnoza și intervenție în vederea reducerii riscurilor C1.3. Identificarea unor soluții alternative pentru rezolvarea problemelor familiei și reducerea riscurilor CT1. Abordarea argumentată teoretic și practic a unor situații-problemă (în vederea soluționării lor eficiente respectând valorile și principiile specifice asistentei sociale) CT2. Aplicarea unor tehnici de cercetare																
OBIECTIVE		Aprofundarea unor teorii actuale privind familia și educația; interferarea acestor cunoștințe cu cele aparținând altor discipline ale specializării; înțelegerea conceptelor și a paradigmelor explicative și comprehensive din principalele orientări contemporane, încât acestea să devină operaționale în analiza fenomenelor și proceselor. Sublinierea caracterului aplicativ al cunoștințelor și relevarea rolului lor în contextul revalorizării familiei și educației în contextul integrării europene a României. Obiectivele disciplinei sunt în concordanță cu celelalte discipline din planul de învățământ al specializării. Înțelegerea practicilor familiale actuale pentru a maximiza interacțiunile familiei cu copilul. Terapii familiale. Identificarea obiectivelor, metodelor, rolurilor, stilurilor educative ale părinților. Analiza critică a cercetărilor în domeniu.														
TEMATICA GENERALA		FAMILIA. Familia europeană. Schimbări în familiile din țările europene. Familia românească în context european. <i>Statul social activ</i> și întoarcerea la familie. Familie și excludere. Instrumente ale politicii familiale. Managementul familiei COPILUL. Cine se ocupă de copil în UE. Factori și actori multipli. Cine se ocupă de copil în România. Cum putem învăța să ne ocupăm de copil. Proiecte de integrare a copilului EDUCATIA COPILULUI ÎN FAMILIE. Exigențe ale educării copilului în familie. Tehnici ale educării copilului în familie EDUCAȚIA PĂRINȚILOR. Educația părinților în Europa. Autoritatea parentală. Responsabilitatea parentală. Recomandări privind educația părinților în UE. Reviste de educație a părinților EDUCAȚIA ÎN ȘCOALĂ. Exigențe privind învățământul și educația în UE. Starea și dinamica învățământului românesc. Factori ai decorașului școlar. <i>Deceniul educației în vederea dezvoltării durabile</i> . Manual pentru educația durabilă a copiilor FAMILIA, ȘCOALA, COMUNITATEA. Democratizarea și demografizarea educației. Copii <i>singuri acasă</i> cu părinți <i>migranți</i> . Parteneriatul familiei cu școala. Educația în comunitate. Comunitatea educativă. Educația copiilor împreună cu părinții, asistenții sociali, sociologii, comunitatea educativă.														
METODE DE PREDARE		Metode active (problematizarea etc.), prelegerea, expunerii folosind videoproiectorul, studii de caz														
BIBLIOGRAFIE OBLIGATORIE (SELECTIVA)		A. Giddens, <i>Sociologie</i> , Ed. All, Buc., 2000 N. Goodman, <i>Introducere în sociologie</i> , Ed. Lider, 1998 I. Ionescu, D.Stan, <i>Elemente de sociologie</i> , Ed. Univ. Iași, vol. I-II, 1997-1998 I. Ionescu, A. Vilbrod (eds), <i>Asistența socială în tranziție</i> , Institutul European, Iași, 2004 I. Ionescu, <i>Sociologia dezvoltării comunitare</i> , Ed. Institutul European, 2004 I. Ionescu, <i>Sociologia educației</i> , Ed.UAIC, 2006 J. Lavoue, <i>Eduquer avec les parents</i> , Harmattan Inc., Montreal, 2002 I. Mihăilescu, <i>Sociologie generală</i> , Ed. Universității București, 2001														
CONȚINUTUL TEMELOR DE SEMINAR		Intervenția socio-educativă. Proiecte de integrare a copilului. Parteneriatul pentru formarea părinților și educația copiilor. Comunitatea educativă. <i>Deceniul educației în vederea dezvoltării durabile</i> . <i>Manual pentru educația durabilă a copiilor</i> Cercetare . Modalități de implicare și participare a părinților, școlii și comunității în educația copiilor														
BIBLIOGRAFIE (SELECTIVA)		D. Sandu, <i>Dezvoltare comunitară</i> , Polirom, 2005 Chelcea, Septimiu, Mărginean, Ioan și Cauc, Ion. (1998), <i>Cercetarea sociologică. Metode și tehnici</i> . Miștode, Vasile. (1995). <i>Metodologia sociologică. Metode și tehnici de cercetare sociologică</i> . Galați, Editura Porto-Franco Mucchielli, Al. <i>Dicționar al metodelor calitative în științele umane și sociale</i> , Polirom, 2002 Thomas Black, <i>Understanding social science research</i> , SAGE Publications, London, New Delhi, 2002														
REPERE METODOLOGICE***		Metode active, prelegeri folosind videoproiectorul, studii de caz, cercetări europene valorificate la orele de curs și seminar														
EVALUARE		<table border="1"> <tr> <td>metode</td> <td>Înțelegerea problematicii familiei, și colii și i comunitățiiilor; cum se produc și se diminuează decalajele de dezvoltare a familiei, și colii și i comunitățiiilor; cum pot fi eradicate probleme sociale ale unor familii vulnerabile; cum poate fi construită competitivitatea familiilor, și colilor, comunitățiiilor locale în contextul europeanizării.</td> </tr> <tr> <td>forme</td> <td>Evaluarea prezenței și participării la cursuri și seminarii, cercetare de teren, prezentarea portofoliului</td> </tr> <tr> <td>ponderea formelor de evaluare în formula notei finale</td> <td>prezența și participarea la cursuri și seminarii –10 % evaluare pe parcurs - 40% portofoliu – 40%</td> </tr> </table>									metode	Înțelegerea problematicii familiei, și colii și i comunitățiiilor; cum se produc și se diminuează decalajele de dezvoltare a familiei, și colii și i comunitățiiilor; cum pot fi eradicate probleme sociale ale unor familii vulnerabile; cum poate fi construită competitivitatea familiilor, și colilor, comunitățiiilor locale în contextul europeanizării.	forme	Evaluarea prezenței și participării la cursuri și seminarii, cercetare de teren, prezentarea portofoliului	ponderea formelor de evaluare în formula notei finale	prezența și participarea la cursuri și seminarii –10 % evaluare pe parcurs - 40% portofoliu – 40%
metode	Înțelegerea problematicii familiei, și colii și i comunitățiiilor; cum se produc și se diminuează decalajele de dezvoltare a familiei, și colii și i comunitățiiilor; cum pot fi eradicate probleme sociale ale unor familii vulnerabile; cum poate fi construită competitivitatea familiilor, și colilor, comunitățiiilor locale în contextul europeanizării.															
forme	Evaluarea prezenței și participării la cursuri și seminarii, cercetare de teren, prezentarea portofoliului															
ponderea formelor de evaluare în formula notei finale	prezența și participarea la cursuri și seminarii –10 % evaluare pe parcurs - 40% portofoliu – 40%															

les comportements visés par les objectifs doivent être effectués en utilisant les verbes d'action (jouer , expliquer, lister, démontrer) plutôt que par des verbes «intellectualistes» (savoir, connaitre), car il est difficile de faire un vrai quantification.

	standardele minime de performanță ****	Obține rezultate medii în realizarea sarcinilor Are cunoștințe corespunzătoare, continuă să studieze Are o înțelegere generală satisfăcătoare a problematicei și știe să folosească adecvat metodologia aferentă
--	--	--

* obiectivele sunt formulate în funcție de grila competențelor profesionale pentru programul de studii

** la nivel de descriptor

*** strategia didactică, materiale, resurse

**** raportate la competențele formulate la Obiective sau la Standardele minime de performanță din grila 1L/1M după caz

Semnătura titularului de curs,
Data avizării în departament,

Data completării,

Semnătura titularului de seminar,
Semnătura directorului de departament,

La méthodologie de *la conception d'une unité d'apprentissage* nécessite la succession logique des étapes détaillant le contenu.

Projet de l'unité d'apprentissage Enfants seuls à la maison ayant de parents migrants

- l'identification des théories, méthodes, techniques, processus et outils de travail applicables dans ce domaine (CSA);
- le développement des outils d'investigation (questionnaires, grilles d'observation, guides d'entretien etc.);
- l'explication des phénomènes sociaux et des processus fondés sur la théorie, l'analyse et l'interprétation des données obtenues par enquêtes de terrain;
- la conception de l'intervention et l'interprétation des ses résultats.

Théories utilisées dans le cadre de l'unité *Enfants seuls ayant de parents migrants*

Il est important pour le TS de connaître: les théories du développement cognitif, moral et psychosocial de l'enfant (A. Maslow, J. Piaget, L. Kohlberg, E. Erikson et autres), les théories de l'attachement (Bowlby, Ainsworth et autres), les théories du changement social et de l'anomie, les théories sur les réactions à l'anxiété, au stress, les théories des réponses adaptatives etc. Abraham Maslow est venu avec l'idée de l'*hiérarchie des besoins* (la «pyramide des besoins» physiologiques, de sécurité, d'amour, d'appartenance, d'estime de soi, d'auto-réalisation). Jean Piaget a formulé l'idée que le *développement intellectuel* de l'enfant implique l'acquisition de certaines compétences et comportements en plusieurs *étapes*: sensorio-moteur (jusqu'à 2 ans), préopératoire (2-7 ans), concret opérationnel (7-11 ans), des opérations formelles (après 12 ans). Lawrence Kohlberg a analysé les étapes de l'ontogenèse de la morale et du *développement du jugement moral*: préconventionnelle (jusqu'à 10 ans), la morale de l'obéissance et de la soumission, l'hédonisme instrumental naïf, la morale typique aux adolescentes, la moralité de l'ordre public et du devoir moral. Erik Erikson est venu avec la théorie des *stades de développement psychosocial*¹⁰, arguant que la force de l'ego et de la résilience sont acquises en surmontant avec succès les crises du développement psychosocial.

¹⁰Confiance-méfiance (de naissance à 18 mois); autonomie-incertitude (1,6 - 3 ans); initiative-culpabilité (3-6 ans); compétence, esprit d'entreprise-infériorité (6-12 ans); identité-confusion des rôles (adolescence); générativité-stagnation (âge adulte); intégrité du soi-désespoir (adulte).

La séparation des parents est difficile pour l'enfant, mais la situation peut être bien surmontée si elle est conscientisée, disent les théoriciens de l'*attachement* (Bowlby, Ainsworth et autres). L'enfant développe des liens d'attachement aux parents (ou autres adultes) ce qui aura effet sur la construction de sa personnalité équilibrée à l'âge adulte. L'interruption des liens affectifs directs avec les parents, le manque de communication entre eux etc. peuvent perturber le développement psychosocial de l'enfant. Lui est attaché aux parents, il cherche leur proximité et leur contact (en particulier dans de situations ambiguës, quand il est effrayé, fatigué, malade...). Lorsque l'enfant a confiance que les parents sont disponibles, réactifs et ils l'aident dans de situations difficiles, son attachement est sécuritaire. L'anxiété de l'attachement se manifeste quand il n'est pas sûr que les parents sont disponibles, réceptifs et prêts à offrir leur aide. Lorsqu'il n'a pas confiance que les parents vont fournir aide en cas de besoin, s'il s'attend au rejet de leur part, il tente de se débrouiller tout seul, sans leur aide et sans le soutien des autres, il évite l'attachement. John Bowlby montre que le développement émotionnel et comportemental d'un enfant dépend en particulier de la façon dont l'enfant est attaché à sa mère. L'attachement entre eux-ci pendant les deux premières années de vie de l'enfant est la base de relations interpersonnelles au plus tard.

Les personnes qui ont collée l'étiquette de « déviant » peuvent adopter un comportement conforme et rechercher la compagnie de personnes ayant la même identité, partageant le même mode de vie, dit Howard Becker dans sa théorie de l'*étiquetage*. Le TS bien formé tente de détruire les jugements préformés sur les enfants seuls à la maison : «Il est seul à la maison, alors il deviendra délinquant, car personne ne porte son soin» ; «Les parents sont à l'étranger, ils gagnent bien leur vie, donc l'enfant devrait être le premier de la classe, parce que ne lui manque de l'argent! » ; « Mon enfant est bon, rien de mauvais ne peut se produire quand je serai à l'étranger » etc.

Durkheim définit l'*anomie* comme l'état de l'environnement socioculturel après de changements brusques, quand les règles sont dégradées, quand la solidarité sociale est "rompue" et ne garantit pas l'intégration normale des individus dans la communauté, dans la société. Il ne manquent pas les règles, mais est «suspendue» (temporairement) leur fonctionnalité, ayant comme résultat la multiplication des comportements déviants. Les départs des parents à l'étranger représente un important changement dans le fonctionnement de la famille, une rupture des relations au sein de la famille, de la communauté etc. L'anomie affecte la famille, le groupe social, la communauté, l'ordre social. En milieu anémique, les troubles émotionnels et psychologiques à cause du départ de parents à l'étranger ont fait

qu'en Roumanie il y a une incidence plus élevée de la délinquance juvénile et du suicide parmi les enfants¹¹.

TS a besoin d'une *approche juridique* du phénomène, à savoir la connaissance des lois qui régissent l'approche du phénomène et le traitement des cas d'enfants dont les parents sont à l'étranger: l'Ordre 219/2006 de l'ANPDC¹² (sur l'identification, l'intervention et le suivi des enfants privés de soins parentaux), la Loi 272/2004 (sur la protection et la promotion des droits des enfants), l'Ordre 286/2006 (sur le Plan des services et Le plan de protection individualisé), le Code de la famille, la Loi nr.156/2000 (sur la protection des citoyens roumains travaillant à l'étranger) etc.

Méthodes de recherche

Les étudiants de l'AS font des cours de sociologie et de méthodologie de la recherche du social. Pour eux, il est important de connaître la méthodologie de la recherche du phénomène CSA. Pendant les dernières années, aux cours et aux séminaires, nous faisons références à la méthodologie utilisée dans *l'Analyse au niveau national du phénomène enfants laissés seuls a la maison par leurs parents travaillant à l'étranger*¹³.

Le *but* de cette recherche¹⁴ est d'obtenir des données et des informations sur l'ampleur du phénomène, l'élaboration d'un «portrait» des familles avec des enfants exposés à des situations de risque, de vulnérabilité, le développement de la politique sociale dans le domaine, l'optimisation de la législation, la dissémination de bonnes pratiques professionnelles d'intervention etc.

Les *objectifs* sont: la compréhension de la complexité du phénomène, l'estimation de sa taille (par des mesures effectuées aux niveaux national, régional et local), l'identification des causes et des effets, l'identification des valeurs du "mental collectif", l'identification des lacunes dans la législation etc.

¹¹ Données pour 2006-2007.

¹² Autorité nationale pour la protection des droits de l'enfant.

¹³ Al. Toth, D. Munteanu, A. Bleahu, E. Tudor, M. Magheru, C. Luca (UNICEF, Alpha MDN, 2008, ISBN 978-973-139-031-4). L'UNICEF a appuyé ce projet de recherche basé sur partenariat entre les autorités, les organismes gouvernementaux et les ONG, que les informations obtenues être à l'appui de l'Etat et des partenaires afin d'élaborer et développer des politiques sociales dans le domaine de la protection des enfants roumains.

¹⁴ Le Ministère du Travail, de la Famille et de l'Egalité des chances – l'Autorité nationale pour la protection de l'enfance, le Ministère de la Réforme administrative et de l'Intérieur – l'Institut de Recherche et Prévention de la criminalité, l'Association Alternatives sociales et The Gallup Organization Roumanie. Ont contribué aux données et informations : l'Institut national des statistiques, la Direction Générale d'Assistance Sociale et Protection de l'enfance du comté, l'Inspection scolaire départementale, postes de police, mairies, écoles, églises, cabinets médicaux, ONG, enfants.

La *méthodologie* utilisée par *The Gallup Organisation* Roumanie a combiné la recherche quantitative et la recherche qualitative. Ainsi, une enquête a été menée auprès d'un échantillon aléatoire (2 020 ménages, représentatif au niveau national), stratifié par 18 aires socioculturelles et 8 types de localités (159 localités classées par degré d'urbanisation - villages, grappes d'adresses urbaines). La méthode de la *route aléatoire* a été utilisée pour sélectionner les ménages et la règle du *jour de naissance* pour la sélection des répondants. Ont été sélectionnés, supplémentaires (par la méthode *boule de neige*) des ménages ayant des enfants dont les parents travaillent à l'étranger. Dans chaque ménage a été appliqué un questionnaire à un adulte (si l'opérateur de terrain obtenait le consentement d'un adulte du ménage, il appliquait un questionnaire aux enfants âgés plus de 10 ans).

Échantillon national de ménages	2020
Échantillon supplémentaire	395
Sous-échantillons de ménages ayant des enfants âgés de 0-18 ans :	
ménages dont les parents sont à la maison	491
ménages avec les deux parents migrants	85
ménages avec le père migrant	179
ménages avec la mère migrante	116
ménages dont les parents ont migré avant l'enquête	107
Sous-échantillons d'enfants âgés de 0-18 ans :	
enfants avec un parent migrant	138
enfants avec le père migrant	291
enfants avec la mère migrante	186
enfants dont les parents ont migré avant	180

La recherche qualitative a visé identifier les problèmes rencontrés par les enfants avec les parents à l'étranger, les manières d'intervention existantes et nécessaires etc. Ont été interviewés (interviews structurés et semi-structurés) des acteurs responsables au niveau central, régional, de représentants des ONG locales (dans les huit régions de développement de la Roumanie), le maire de la localité rurale (ou l'adjoint au maire), travailleurs sociaux, professeurs, enseignants, prêtres, médecins, policiers. Dans chaque village ont été visitées au moins cinq familles avec enfants dont les parents (un ou les deux) étaient (lors de l'enquête) pendant une période de temps à l'étranger.

A été utile, aussi, la surveillance de la presse en ligne¹⁵ (analyse des articles dont le contenu faisaient référence aux enfants dont l'un ou les deux parents étaient à l'étranger).

L'explication et l'intelligibilité du phénomène

L'ampleur du phénomène

¹⁵ 102 articles dans les journaux roumains: *Gândul* (17 articles), *Adevărul* (13 articles), *Gardianul* (11 articles), *Evenimentul Zilei* (10 articles).

L'étude menée par *Open Society Foundation* en 2006¹⁶ montrait que 1/3 des ménages avaient au moins une personne étant partie à l'étranger après 1989. En comparant ce taux aux données du *Recensement de la population et du logement* (2011), environ 2,5 millions de ménages ont eu au moins un membre parti à l'étranger. L'étude révèle également qu'au moins 10% de la population adulte de la Roumanie avaient une expérience de travail à l'étranger.

L'étude menée par l'Association *Alternatives Sociales*, en 2006, au niveau local, montrait que 20% des enfants étaient « home alone », ayant les deux parents à l'étranger. En 2007, l'étude « Les effets de la migration: les enfants laissés à la maison » menée par l'*Open Society* montrait que 170 000 élèves issus des classes V-VIII avaient au moins un parent travaillant à l'étranger (55 000 la mère, 80 000 le père, 35 000 les deux parents). ANPDC recueille ces sortes de données depuis 2006. Les SPAS¹⁷ et DGASPC¹⁸ ont la responsabilité d'identifier les cas d'enfants dont les parents sont à l'étranger. Selon le Conseil Municipal Iasi¹⁹, à la fin du quatrième trimestre 2012²⁰, 4828 enfants avaient les parents travaillant à l'étranger: 1100 - les deux parents, 509 – un seul parent. Sur les 4828 enfants, 167 étaient de la ville de Iasi.

« Nous ne pouvons pas fournir des chiffres exactes - dit un référent de la mairie (comté G.). Ce serait aller de porte en porte et chercher afin d'identifier de nouveaux cas ... Il est très difficile de faire nous même tout ce travail quotidiennement... Il est nécessaire du temps et du personnel pour identifier et discuter avec tous les enfants en question ... Nous avons également identifié des cas alors que les gens sont venus déposer des ... plaintes («Vous savez, mon voisin est hors du pays et je ne reçois pas l'allocation supplémentaire même si je prends soin de ses enfants"... etc.) que nous devons les vérifier. C'est-à-dire qu'ils se ...dénoncent et de cette façon nous savons qui part, ce qui arrive aux enfants ... ».

Mentalités et opinions

Chez nous sont visibles deux modèles familiaux:

- *traditionnel* - où « la femme fait le ménage » et l'homme fait de l'argent (54% des répondants ont de telles opinions),

¹⁶ G.Toth, A .Toth, O.Voicu, M.Ștefănescu, *Efectele migrației: copiii rămași acasă*, București, 2007

¹⁷ Services publics d'assistance sociale

¹⁸ Direction Générale d'Assistance Sociale et de la Protection de l'enfant

¹⁹ Direction Générale d'Assistance Sociale et de la Protection de l'enfance, le Département Prévention, Marginalisation sociale, Registre CPMS nr. 243/15.04.2013

²⁰ Selon les documents trimestriels présentés par 97 SPAS de Iasi.

- *plus moderne* - dans lequel les responsabilités de la famille ne sont pas divisées par sexe, genre, mais conformément à un nouveau partenariat familial (27%).

Dans l'étude de référence pour cette communication, 38% des répondants estiment positif le fait que les gens vont travailler à l'étranger, 29% qu'il est négatif, 27% que ce phénomène est à la fois bon et mauvais. Comme positives sont énumérées : l'amélioration financière, la hausse des niveaux de vie, le changement de la façon de penser etc. En ce qui concerne la responsabilité d'élever les enfants, la plupart des répondants (86%) croient que cela appartient aux deux parents. Si une famille peut se permettre, il est bien qu'un de parents reste à la maison avec les enfants (88%), mais il y a peu de familles qui décident que l'un des parents reste à la maison avec les enfants et l'autre part (74% des répondants). Qui choisit entre l'enfant et le gain financier, choisit le mal, disent 67% des répondants, tandis que 26% pensent qu'un tel choix n'est pas mauvais. Généralement, les gens interrogés s'accordent à dire que la société actuelle détermine les parents à émigrer à la recherche d'emplois mieux rémunérés, malgré la séparation de leurs enfants. En même temps, ils estiment que le départ des migrants produit le déséquilibre du marché du travail («partent les jeunes, parte la main-d'œuvre jeune», montre 47%), la réduction de la population (11%), de l'économie de la localité (7%), la déstructuration des familles (9%).

Bien que la perception sur le départ des parents est plutôt positive, devant les situations concrètes sont reconnus aussi les effets négatifs: la souffrance des enfants (39%), qui se ferment en eux (10%), restent longtemps devant l'ordinateur ou la télévision (10%), sont plus méchants, plus désobéissants (7%), commencent à négliger l'école (7%) etc.

Les opinions des publiques sont constituées aussi en base des informations et des attitudes de la presse qui envisage que les migrants:

- *arrivent à mieux vivre;*
- *deviennent plus riches, augmentent leur fortune;*
- *arrivent à penser autrement etc.,*

mais aussi que les relations de la femme / l'homme parti avec celui resté s'aggravent; augmente le taux de divorce; les enfants restés à la maison « quittent la bonne voie » etc.

Fait mentionné:	% du total des articles
- enfants privés de soins parentaux, à la charge de l'État	39,0
- problèmes émotionnels	18.3
- décrochage scolaire précoce / mauvais résultats scolaires	12.2
- suicide / tentatives de suicide	12.1
- délinquance juvénile	8.5
- négligence	8.4
- enfants victimes de la violence	7.3
- faible niveau de vie	4.9
- manque de représentation des enfants	4.8
- travailler en dehors du ménage etc.	3,7

Souvent, les médias se concentrent surtout sur le côté sensationnel du phénomène (événements tragiques impliquant les enfants seuls...). Lorsque le contenu de l'article se réfère aux responsabilités, le plus souvent il fait référence à la responsabilité des parents (64%), des autorités centrales (12%), des autorités locales (8%), de collectivités locales (3%).

Les *experts* interrogés ont relevé premièrement les conséquences positives de la migration sur les conditions de vie des familles, sur les communautés dans leur ensemble (par le biais des envois de fonds). De leur point de vue, les cas des familles de migrants (temporaires) avec enfants seuls à la maison « ne sont pas la priorité numéro 1... ». La situation de ces enfants est *l'une* des situations de risque dans lesquelles se trouvent les enfants roumains. 55% des *enfants* interrogés qui ont les deux parents partis n'ont pas oublié de mentionner qu'ils « ont dit aux parents qu'ils les aiment » (comparativement à 34% des enfants dont les deux parents sont près d'eux). Lorsqu'on leur a demandé quels sont les problèmes les plus importants auxquels font face, les CSA mentionnent les devoirs, les notes scolaires, les problèmes émotionnels, le temps court passé avec leurs parents (dans l'absence des parents, les devoirs scolaires deviennent moins importants, les loisirs plus longs et moins surveillés etc.). Les personnes les plus importantes pour les enfants seuls qui ont problèmes sont les grands-parents (lorsque les deux parents sont absents, dans 39% des cas les grands-parents assument le rôle de parents), 9% trouvent soutien parmi les frères, 7% parmi les amis. 20% des enfants qui ont les deux parents partis et 19% qui ont la mère partie ne font appel à aucune personne et cherchent seuls des solutions aux problèmes auxquels ils sont confrontés.

Les chercheurs ont identifié et systématisé les effets *positifs* de la migration des parents²¹, mais aussi les effets *négatifs* visant les enfants (l'émergence de troubles du comportement, le risque d'absentéisme, de décrochage scolaire, l'augmentation de la consommation d'alcool / tabac, la surcharge de rôles, le risque de la délinquance etc.).

Plus précisément, les experts montrent que l'absence d'un ou des deux parents peut être associée à la *négligence*:

- de l'alimentation (privation de nourriture, manque de la nourriture essentielle pour la croissance, repas irréguliers etc.),
- des vêtements (vêtements inappropriés pour la saison, trop petits ou trop grands, vêtements sales),
- de l'hygiène (manque d'hygiène corporelle, parasites),
- médicale (manque de soins nécessaires, vaccinations, contrôle médical, traitements),
- du logement (logement mal entretenu, non chauffé, meubles endommagés, substances toxiques à la portée des enfants etc.),
- par rapport à l'éducation (manque de motivation, des sanctions et des récompenses etc.),

²¹ Supplémenter le revenu familial, augmenter les revenus, diminuer les tensions familiales à cause de revenus insuffisants, améliorer la situation sociale en investissant l'argent gagné, développer la communauté d'origine, améliorer l'image et la position dans la communauté etc.

- des modèles (de la famille unie, de l'apprentissage des compétences de vie autonome, de la prise de décision, de la prise de responsabilité etc.).

Les enfants laissés seuls à la maison peuvent être victimes de diverses formes d'abus et exploitation:

- la surcharge des responsabilités (quand les enfants assument les tâches des parents (cuisine, nettoyage, lavage des vêtements, paiement des factures, soins des frères et sœurs);
- vulnérabilité de l'intégrité physique, mentale, sexuelle, exploitation par travail, la traite d'enfants, la prostitution;
- mauvaise intériorisation des normes morales;
- vie sexuelle précoce;
- comportement suicidaire (la vulgarisation de cas dans les médias est liée à une augmentation du taux de suicide - "suicide copié").

Sur ce fond, les enfants dont les parents sont à l'étranger peuvent avoir:

- le sentiment d'abandon, d'insécurité, anxiété, dépression, à la suite de la nostalgie de leurs parents et du besoin d'affection, d'appréciation,
- attitudes d'indifférence, d'obstination, comportements agressifs (comme résultat de la frustration et du manque d'attention),
- troubles d'attention, diminution de la capacité à se concentrer sur les tâches,
- tendance d'"échapper à la réalité",
- apathie, indifférence par rapport à ce qui se passe autour de lui,
- détérioration du comportement à l'école (absentéisme, échec scolaire, risque de décrochage, les conflits avec les enseignants et les pairs),
- fatigue, manque d'énergie, manque de volonté de s'engager dans des activités adaptées à leur âge,
- troubles de l'estime de soi (surestime ou sous-estime par rapport aux pairs),
- aspirations distorsionnées ("Pour avoir de l'argent, il ne faut pas apprendre" ; «Quand je serai grand, je vais aller à l'étranger" etc.).

Profil des familles avec des parents travaillant à l'étranger²²

Dans l'ensemble de la population, la migration est plus fréquente chez les parents âgés de 28-45 ans, ayant l'enseignement secondaire (64%). Les enfants qui ont les mères parties ont vécu au moins une année en leur absence. Parmi les enfants qui ont les deux parents partis, 16% vivent au moins un an en leur absence. 78% des enfants avec le père parti, restent avec leurs mères. 50% des enfants qui ont la mère partie restent avec leurs pères, 25% restent à la charge des grands-parents, 5% avec des oncles et tantes, 3% aux soins d'un frère ou d'une sœur. 32% de parents partis à l'étranger pour plus de six mois (pendant l'enquête), ne sont pas venus en visite pendant la dernière année, 34% ont fait une seule visite. Sans visites, la liaison entre parents et enfants est assurée par téléphone, e-mail, l'envoi de l'argent, des biens, par des lettres.

Les compétences des intervenants

DGASPC doit:

- prendre en charge les cas rapportés par SPAS,

²² Données de l'enquête mentionnée ci-dessus.

- proposer une *mesure de protection speciale* à la Commission pour la protection de l'enfance ou, le cas échéant, à l'instance judiciaire,
- établir un *plan de protection individuelle*,
- poursuivre le soin de l'enfant au cours de la mesure de protection,
- réévaluer les circonstances de la mise en place de la mesure prise et de proposer, le cas échéant, la maintenir, modifier ou en mettre fin.

La Commission pour la protection de l'enfance:

- prévoit des mesures de protection appropriées là où il y a le consentement des parents (art. 61, al 1, la Loi 272/2004),
- détermine le montant de la contribution mensuelle des parents de l'enfant (art. 63 de la Loi 272/2004) etc.

Les instances judiciaires:

- mettent en place des mesures appropriées lorsque il n'y a pas le consentement parental (art. 61, al. 2, de la Loi 272/2004) et décident la personne qui exerce l'autorité parentale et remplit les obligations,
- déterminent le montant de la contribution mensuelle des parents de l'enfant (art. 63 de la loi 272/2004) etc.

La compétence territoriale des SPAS:

- identifier les enfants dont les parents travaillent à l'étranger,
- préparer le Rapport d'évaluation initiale (REI) et le Plan de services (PS),
- fournir des conseils et de soutien aux familles / personnes qui ont en charge les soins des enfants,
- re-évaluer la situation des enfants tous les trois mois,
- fournir les informations sur les possibilités juridiques des parents d'assurer la protection physique et juridique des enfants qui restent dans le pays²³ etc.

Types de services sociaux existants à Iasi:

Dans la ville de Iasi: le Centre du jour DIFAIN accorde les services d'information / formation dans les salles de lecture, facilite la communication avec les parents par le biais d'un système informatique, offre soutien psychologique, organise des activités récréatives etc.

Dans le comté de Iasi (zones rurales) : des centres de jour²⁴ constitués dans le cadre de divers projets et / ou prises en charge par les conseils locaux (à Ciurea, Voinesti, Lungani, Tomesti, Andrieseni,

²³ *La réalité montre que les travailleurs sociaux sont insuffisants. Par exemple, la Mairie dispose de 8 travailleurs sociaux, et de notre étude était évident que, à Iasi sont environ 4400 enfants seuls à la maison ... Vous vous rendez compte combien d'enfants seul à la maison devrait être à la responsabilité d'un travailleur social! Si l'on tient compte des normes du travail dans ce domaine, nous savons qu'un TS doit avoir maximum de 35 dossiers actifs, nous nous rendons compte que les TS sont souvent incapables de faire un travail de professionnel en respectant les normes de qualité.* (travailleur social, Alternatives sociales)

²⁴ Les centres de soins de jour où les enfants peuvent rester après le programme scolaire étant surveillés, sont généralement pour les enfants issus de familles défavorisées ou pour les enfants qui ne peuvent pas bénéficier d'une surveillance constante d'un adulte. Ils sont mis en place par DGASPC à la proximité des écoles et proposent des activités parascolaires. La

Cotnari, Heleşteni, Scobinti, Barnova etc) ; sont sélectionnés aussi les enfants qui ont les parents partis à l'étranger et dans ces centres ils bénéficient d'un repas chaud, d'aide aux devoirs, d'activités éducatives et récréatives etc. Chaque service de ce type a un nombre d'environ 25 enfants.

L'école est l'institution qui peut soutenir l'effort d'identification des enfants en situation de vulnérabilité. Cependant, elle est réticente à demander l'aide aux travailleurs sociaux (les enseignants doivent changer leur attitude envers TS dans l'intérêt supérieur de l'enfant...). La **communauté** hésite encore à signaler un problème, elle est surtout réticente lorsqu'elle a à signaler des cas d'enfants ayant les parents partis. Sont mentionnées de bonnes collaborations entre la commune - police - école - SPAS, mais non en base des partenariats officiels.

Parfois, les **voisins** ou des **parents** appellent (par téléphone ou par écrit) DGASPC pour saisir des circonstances dans lesquelles risquent certains enfants.

La Loi 272/2004 oblige les **parents** à surveiller les enfants et assurer leurs droits. Ils sont tenus de notifier l'intention de partir à l'étranger à SPAS.

L'intervention

La méthodologie d'intervention²⁵ encourage les travailleurs sociaux de faire appel aux différentes sources d'information sur les enfants des migrants (enseignants, policiers, conseillers de probation, voisins, parents, groupe d'amis etc.) et d'identifier les réseaux, les partenariats professionnels et les ressources dont ils ont besoin. Le *travail en équipe pluridisciplinaire* est tout à fait nécessaire. Une fois qu'ils connaissent la législation et internalisent les théories et les concepts fondamentaux prévues dans les standards du domaine de la protection de l'enfance, TS apprend les étapes de l'intervention:

1. Identifier les cas d'enfants dont les parents travaillent à l'étranger;
2. Préparer le Rapport d'évaluation initiale pour le SPAS;
3. Préparer le Plan de Services par SPAS;

structure et les types d'activités qui peuvent avoir lieu dans ces centres sont régis par les ANPDC qui approuve de normes minimales contraignantes sur leur fonctionnement. Un tel service a été menée par *Alternatives sociales* à Iași, ayant comme objectifs: d'évaluer les problèmes découlant de la négligence physique et émotionnel de l'enfant, les conseils (pour l'enfant, parent, personne de soins), les activités sociales visant à prévenir (auto-) exclusion des enfants dans le groupe d'amis et collègues, la facilitation d'une des mesures de protection pour ces enfants, identifier les avantages de la facilitation prévues par la loi, les compétences de vie autonome, l'orientation scolaire, l'orientation professionnelle, et pour ceux qui ont quitté l'école - la réinsertion scolaire.

²⁵Cătălin Luca, Alexandru-Stelian Gulei (coordonatori), Nicoleta-Daniela Azoitei, Niculina Karacsony, Oana-Monica Lăcustă, Gheorghe Pascaru, *METODOLOGIE. Asistența socială, psihologică și juridică a copiilor rămași singuri acasă ca urmare a plecării părinților la muncă în străinătate*, Asociația Alternative Sociale, 2007, Iași, Terra Nostra, 2007, ISBN 978-973-8432-89-5 (livre réalisé dans le projet «Les enfants home alone - un problème qui nous concerne tous», financé par la *Trust for Civil Society in Central & Eastern Europe* et mis en œuvre en partenariat avec l'Association *Alternatives sociales*, la Coalition d'action régionale sociale contre les effets négatifs de la migration, l'*Institut de la recherche et de la prévention de la criminalité*, l'*Ordre national des travailleurs sociaux* en Roumanie, la *Police des frontières* du comté Iași).

4. DGASPC est saisie sur l'affaire et institue une mesure de protection;
5. DGASPC propose à la *Commission pour la protection de l'enfant* la mesure de protection;
6. Mettre en place d'une mesure de protection speciale;
7. Préparer le Plan de protection individualisé par DGASPC;
8. DGASPC surveille la manière de soin au cours de la mesure de protection;
9. DGASPC communique la date à laquelle la mesure de protection spéciale est instituée et qui est le représentant légal de l'enfant pendant cette mesure;
10. Réévaluer la situation des enfants tous les 3 mois;
11. Transmettre au DGASPC la situation au niveau local centralisée par SPAS;
12. SPAS prévoit des mesures d'information concernant les options juridiques de parents qui vont travailler à l'étranger, afin d'assurer la protection physique et juridique des enfants qui restent dans le pays.

L'intervention a le but d'assurer la liaison avec les parents, la formation de compétences de vie autonome, de stratégies d'adaptation, de coping et, bien sûr, résoudre le problème des responsabilités, de supervision, de représentation de l'enfant en prenant une mesure spéciale de protection, y compris le placement²⁶.

L'Ordre no. 288/2006 du secrétaire d'Etat de l'ANPDC²⁷ définit le **management de cas** comme le moyen de coordonner toutes les activités d'assistance sociales et protection spéciale dans l'intérêt de l'enfant, menées par des professionnels de différents services et institutions publiques et privées. Managerier un cas signifie:

1. Identifier, évaluer initialement et prendre en charge le cas;
2. Evaluer en détails la situation de l'enfant;
3. Planifier les services et l'intervention (plan de recuperation, de réhabilitation et / ou de réinsertion sociale etc.);
4. Fournir de services (pour l'enfant, la famille, d'autres personnes importantes pour l'enfant);
5. Suivre et réévaluer périodiquement les progrès du cas;
6. Fermeture du cas.

TS respecte les principes:

²⁶ Entre la promotion de l'intérêt supérieur de l'enfant et son abandon dans la zone grise (certains sont laissés à la charge des adultes, d'autres à un voisin ou à une grand-mère etc. qui peuvent s'occuper de l'enfant aussi longtemps que cela ne devienne pas une tâche trop difficile ou impossible à faire), TS peut choisir - après avoir évalué la situation de chaque enfant - d'utiliser dans son demarche les services visant à assurer la protection des enfants.

²⁷ Autorité nationale pour la protection des droits de l'enfant.

- *individualisation* (il travaille avec chaque enfant),
- *personnalisation* (intervention adaptée aux problèmes spécifiques de chaque enfant),
- *implication de toutes les parties prenantes* (consultation et participation des enfants, des familles) etc.

Le **manager de cas** est le TS qui coordonne les activités d'assistance sociale et de protection spéciale réalisées dans l'intérêt supérieur de l'enfant. Il élabore et met en œuvre:

- le *Plan individualisé de protection*,
- le *Plan de réhabilitation et / ou de réinsertion sociale* des enfants maltraités, négligés etc.

Les **responsables de cas** (dans la protection spéciale) sont les TS qui accomplissent les standards (niveau de l'éducation, âge etc.) et sont délégués par le manager de cas à coordonner les activités liées au développement et à la mise en œuvre de tous les programmes intervention spécifique.

Les **responsables des programmes d'intervention spécifiques** élaborent et mettent en œuvre les programmes d'intervention dans de centres spécialisés (de conseil, développement de compétences de vie autonome, réinsertion familiale, accès à la santé, l'éducation etc.).

Le **Rapport d'évaluation initiale** est fait par le TS et contient d'informations pertinentes sur le cas identifié ainsi que des propositions d'évaluation complexe (psychologique, médicale, etc.) afin de réaliser le plan de service. A la suite de REI le cas peut être recommandé pour une évaluation complète, pour être surveillé ou pour être fermé (si la déclaration se révèle sans fondement). Les informations minimales pour la conduite de l'évaluation initiale sont:

- a propos de l'enfant;
- à propos des parents / tuteur / soignant juridiques;
- sur d'autres personnes concernées;
- l'état de l'enfant au moment de l'évaluation;
- description de l'environnement dans lequel l'enfant a été trouvé;
- qui est responsable de la situation actuelle;
- les facteurs qui ont contribué à la situation actuelle;
- s'il est nécessaire de retirer l'enfant de l'environnement ou il a été trouvé;
- conclusions.

Rapport d'évaluation initiale²⁸

Numero du dossier :

La situation a été informé par : (nom de l'institution / personne, l'adresse et autres coordonnées)

A. INFORMATIONS SUR LES ENFANTS

1. Nom, prenom;
2. Date de naissance;
3. Résidence légale;
4. Adresse où l'enfant vit en présent (avec qui...²⁹);
5. Qui prend soin de l'enfant;
6. L'aspect général de l'enfant (hygiène, alimentation etc.);
7. La santé (troubles, interventions médicales; le nom du médecin de famille);
8. La situation scolaire (informations pertinentes sur le rendement scolaire, le comportement à l'école, sanctions, pourquoi, absentéisme, décrochage etc. – pour le projet de plan de service; si l'école n'a pas un psychopédagogue, il faut faire appel à un conseiller scolaire à qui est attribuée l'école);
9. Le comportement social (ce qu'il fait à la maison, pendant le loisir, combien de temps libre il a, qui sont ses amis, s'il s'agit d'un groupe d'amis qui ont problèmes antisociaux, s'il s'enfuit de la maison, prend alcool et / ou de la drogue, est en errance, impliqué dans la perpétration des infractions etc.);
10. Questions relatives à la violation des droits de l'enfant;
11. Des informations additionnelles relevantes.

B. INFORMATIONS SUR LA FAMILLE DE L'ENFANT

1. Données sur les parents (nom, date de naissance, numéro d'identification, le pays où il va, brève histoire de leur migration: combien de temps, s'ils reviennent régulièrement à la maison, s'ils reviennent pendant une certaine époque de l'année, combien de temps ils restent dans le pays, quand il y aura lieu la prochaine rentrée / sortie etc.; l'occupation avant le départ, l'occupation actuelle, s'ils travaillent avec ou sans papiers, s'ils ont le droit de travailler, depuis combien de temps ont ce droit, comment se fait la communication avec les enfants; autres informations pertinentes);
2. Données sur les frères / sœurs: nom, âge, s'ils vivent avec l'enfant, profession, si des frères / sœurs sont partis à l'étranger avec le(s) parent(s);
3. Les relations au sein de la famille;
4. Les relations entre conjoints, la répartition des rôles, des responsabilités, leur communication - aspects positifs et négatifs;
5. La relation entre l'enfant et chaque parent, la communication, la distribution des rôles et des responsabilités, modes de manifestation de l'autorité, de l'affection etc.;
6. Budget de la famille (revenus³⁰, biens³¹ etc.);
7. Données sur le domicile familial (lorsque l'enfant vit dans la maison familiale, les aspects de l'hygiène du logement, utilités, l'espace personnel de l'enfant etc.).

C. INFORMATIONS SUR LA PERSONNE QUI A L'ENFANT EN SOINS

1. Nom et prénom;
2. Date de naissance et CNP³²;
3. Degré de parenté;
4. Occupation (programme de travail, si stable, si elle peut s'occuper vraiment de l'enfant etc.);
5. Budget de la famille (si celle-ci gère le revenu de l'enfant, comment etc.);
6. Données sur la maison d'aidant;
7. Description de la famille d'aidant familial (relations conjugales, relations avec les parents de l'enfant, avec l'enfant etc.);
8. Autres informations pertinentes.

²⁸ Les informations doivent être obtenues à partir de sources les plus diverses (enfant, parents, soignants, familles, enseignants / tuteurs, psychologues, médecins, voisins etc.) Les informations pertinentes pour l'état général de l'enfant sont retenues dans deux colonnes (positifs et négatifs) et résumées.

²⁹Référence aux parents jusqu'au quatrième degré de parenté.

³⁰ Allocation d'Etat, allocation / support supplémentaire, soutien pour le chauffage, aide sociale, chômage, retraite, salaires et autres (bourses, l'argent de l'étranger, l'aide des ONG etc.).

³¹ Contribution en biens et argent de la part du parent parti à l'étranger.

³² Code numérique personnel

D. DONNÉES SUR LA PERSONNE POUR LAQUELLE L'ENFANT A DÉVELOPPÉ ATTACHEMENT

1. Nom et prénom;
2. Date de naissance et CNP;
3. Métier, occupation;
4. Type de relation et son importance pour l'enfant etc.

A la suite des demandes / plaintes enregistrées, TS dispose d'un certain nombre de jours pour effectuer l'évaluation initiale (sauf lors de l'urgence, dès que possible, quand il a à la disposition moins d'une heure). Le rapport d'évaluation initiale est soumis à l'approbation du maire (pour les petites villages, où il n'y a une personne en charge de l'aide sociale), à la SPAS qui la transmet à DGASPC³³ etc.

Le **Plan de services (PS)** est l'outil nécessaire pour empêcher la séparation entre enfants et leurs parents dans les situations suivantes: les enfants à risque d'être abandonnés par les parents, les enfants réintégrés dans leurs familles après avoir quitté la mesure de protection, dans une situation qui nécessite la fourniture de prestations et / ou des services dans l'intérêt de l'enfant. La préparation du PS est faite par les responsables de cas. Les prestations et les services sont pour l'enfant, pour la famille / représentant légal et pour les personnes dont l'enfant a tissé des liens d'attachement.

Le responsable de cas a l'obligation de remplir un *Fiche de surveillance* de la situation de l'enfant.

Approches qui peuvent aider l'enfant à s'adapter et surmonter la période durant laquelle il reste seul à la maison

Counseling et soutien. TS observe, écoute, invite l'enfant à décrire en détail ce qu'il croit, pense, sent, comment il réagit etc., afin de lui offrir l'occasion de clarifier les questions relatives aux raisons qui ont exhorté les parents à quitter le pays, ses besoins, ses émotions etc. TS ne nourrit pas d'attentes irréalistes (comme le font certains parents en promettant aux enfants d'appeler à un certain moment, d'envoyer des paquets couramment, qu'il rentrent à une certaine donnée, qu'ils les mèneront à l'étranger etc., alors qu'ils ne peuvent pas se conformer, fait qui provoque déception, frustration, doute de l'affection parentale, fait qui induit un sentiment d'abandon).

³³ Le rapport sera rendu dans 24 heures maximum après l'évaluation initiale. L'information de la DGASPC serait fait dans les 24 heures suivant la fin du rapport d'évaluation initiale.

Certains **thèmes thérapeutiques**³⁴ peuvent aider l'enfant à traverser cette période s'ils donnent l'occasion d'exprimer et contrôler les émotions, re-évaluer les relations avec les amis, re-identifier les avantages de l'éducation, de l'orientation professionnelle, les responsabilités des parents, la meilleure gestion du temps, de l'argent, la prévention de la maltraitance, de l'exploitation sexuelle, de la traite d'enfants etc.)

« **Dorul** »³⁵ **pour ses parents** doit être calmé et l'enfant peut apprendre à faire face et à contrôler cette situation quand le TS l'encourage à exprimer ses émotions, l'aide à trouver des moyens d'atténuer cette souffrance, de communiquer ce qu'il ressent. Sont bienvenues les exercices d'auto-connaissance, d'expression des émotions, les jeux de rôle, maintenir un journal, rédiger de lettres, des cartes, faire des dessins, collages (transmises aux parents par la poste), échanger des photos ou des films représentant des images de la vie des enfants et des parents etc. TS encourage un lien aussi étroit entre les enfants et les parents partis, en utilisant tous les moyens de communication: téléphone, internet (e-mail, chat, webcam), les messages, les lettres etc.

La culpabilité et la honte. Il y a des enfants qui se sentent coupables et honteux de leur situation, croyant qu'ils avaient le pouvoir d'arrêter les parents de quitter s'ils n'auraient pas accepté ou s'ils réagissaient d'une certaine façon quand ils sont partis. Pour surmonter ces sentiments, les enfants doivent accepter la décision des parents comme une charge responsable, déterminée par des facteurs objectifs: manque d'emploi, l'identification d'une possibilité de travailler dans un autre pays, le souci de l'avenir des enfants etc.

L'estime de soi. La sur-évaluation peut se produire chez les enfants qui reçoivent de l'argent, des forfaits par rapport à d'autres enfants du même âge et ont plus d'argent à dépenser, à payer des vêtements, accessoires à la mode etc. La sous-estimation peut se produire en particulier chez les enfants dont les parents ne gardent constamment le contact avec eux et ils souffrent de « dor », ressentent le besoin de recevoir et donner affection, ont de sentiments d'abandon, d'infériorité face aux autres enfants, colère et déception envers ses parents. Dans ces cas, des exercices d'auto-sensibilisation sont utiles pour découvrir leurs forces et leurs compétences, pour surmonter les pensées négatives qui maintiennent l'image de soi négative et influencent leur comportement³⁶.

La **surcharge de travail** survient surtout chez les filles qui prennent les tâches ménagères (cuisine, nettoyage, soin des frères et sœurs plus petits, gestion des recettes, paiement des factures etc.). Au milieu des tâches de surcharge, elles se fatiguent, se désintéressent de l'école, absentent, d'où le décrochage scolaire afin de mieux gérer la maison. Dans ce cas, TS peut les aider à retrouver la motivation d'apprendre, à former et développer des compétences de gestion efficace du temps, de différencier les activités qui vont au-delà des compétences et fatiguent, prennent le temps nécessaire aux devoirs etc.

³⁴ Les techniques cognitivo-comportementales visent à modifier les cognitions et les comportements qui maintiennent les problèmes des enfants et supposent des interventions impliquant le niveau cognitif, comportemental et biologique. Les interventions cognitives sont fondées sur la restructuration cognitive en cinq étapes: l'éducation de l'enfant sur la relation entre pensées, émotions et comportements ; l'identification des pensées inadaptes grâce à des techniques telles que: la discussion des situations problématiques, l'imagerie guidée, jeux de rôle, l'autonomisation des pensées, suggestion des pensées, libre association ; modification des pensées inadaptes par certaines techniques : dispute empirique, dispute logique, dispute pragmatique, l'analyse des coûts et des bénéfices, technique de la liste, techniques expérimentales, technique des trois questions, technique de la « decatastrophisation », clarification de la signification, l'affirmation de soi, la technique de coping du stress ; la formulation de pensées alternatives ; l'application dans de situations de vie (*Consiliere psihologică*, 2005, Universitatea „Babeş-Bolyai”, Centrul „Expert” Cluj-Napoca). Les interventions au niveau comportemental ont à la base l'idée de confronter l'enfant avec l'objet de son anxiété jusqu'à la disparition des états négatifs (I. Dafinoiu).

³⁵ Mot spécifique roumain pour désigner une profonde et ressentie nostalgie.

³⁶ Suggestions qui peuvent conduire à une augmentation de l'estime de soi des enfants: les critiquer aussi peu que possible ; les aider à identifier leurs forces et leurs capacités ; louer les comportements positifs ou appropriés ; ne comparer pas leurs comportements avec ceux des autres enfants ; mettre en évidence et d'évaluer les progrès de l'enfant dans des situations différentes ; être réaliste en termes d'attentes ; louer les efforts non seulement la tâche ; diviser les tâches qu'ils ont à accomplir en tâches subordonnées qui peuvent être réalisées plus facilement et créer la possibilité d'effectuer les tâches.

Prévenir la victimisation, la traite des enfants. Les enfants qui vivent seuls sont plus exposés à de tels actes si certaines précautions ne sont pas prises par rapport aux contrevenants³⁷. TS peut faire appel à diverses ressources et outils (dépliants, brochures, documentaires, LME art, jeux, sites Web etc.) pour l'aider à comprendre les risques auxquels il est confronté (vol, trafic, abus etc.), de reconnaître le profil d'un potentiel infracteur, les étapes et les conséquences de la traite d'enfants, de l'exploitation sexuelle, de savoir le numéro d'appel d'urgence etc.

(Re)intégration scolaire. L'enfant est conseillé et encouragé à continuer l'école. Si l'enfant souhaite poursuivre les études à l'étranger avec ses parents, TS devrait considérer les avantages et les inconvénients de la situation concernée. Ensemble, ils définissent un plan réaliste pour l'avenir.

Certains parents, enfants et adultes pensent que l'intervention du TS est un fait grave, qui conduit à l'institutionnalisation des enfants. La peur de «se faire prendre à l'orphelinat" détermine l'enfant à être réticent par rapport à TS, à cacher ses sentiments et ses émotions, de présenter la situation plutôt positive, sans problèmes. Établir une relation de confiance basée sur le respect mutuel et l'honnêteté est essentielle. TS devra expliquer bien et clairement aux enfants le rôle de son intervention – les encourager à exprimer les craintes au sujet de leur situation, résoudre leurs problèmes etc.

En quête des conclusions et recommandations...

La séparation de parents qui travaillent à l'étranger peut être associée à des problèmes pour l'enfant seul à la maison. S'il est à l'école, sont touchés les relations avec les collègues et les enseignants. Dans les zones rurales, l'enfant peut être surchargé des tâches et des responsabilités. Certains parents laissent avant partir un «plan» pour protéger leurs enfants, cependant, ils ne recourent tous à des mesures de protection prévues par la loi.

Les effets de la migration sont complexes et affectent tous les acteurs impliqués: parents, enfants, familles, communautés, pays. Les possibilités de recherche et d'analyse du phénomène sont limitées, faute de mécanismes fonctionnels de collecte de données sur le phénomène ...

A la fin des certaines études bien conçues, les auteurs font des recommandations:

- réexaminer la décision no. 219/2006, en consultation avec toutes les compétences publiques et privées, afin que celle-ci prévoit:
 - l'implication de toutes les institutions locales ayant des responsabilités dans le domaine de la protection de l'enfance pour identifier les enfants dont les parents sont partis à l'étranger,
 - l'évaluation par SPAS de la situation de tous les enfants dont les parents sont migrants et de la capacité de la personne à laquelle l'enfant est confié,
 - une définition plus claire de la "situation de risque" en évitant la mise en place de mesures de protection spéciales - y compris le placement - pour tous les enfants dont les parents sont migrants;
- améliorer et renforcer les mécanismes de suivi et de rapport au niveau local:
 - approche méthodologique unitaire, cohérente, pour permettre le transfert des données et d'informations horizontalement (des institutions locales à SPAS) et verticalement (de SPAS à la DGASPC et ANPDC);
 - une méthodologie d'intervention rapide et efficace;
 - une meilleure implication des institutions de contrôle (le Corp de contrôle, l'Inspection sociale).
- renforcer la capacité des services sociaux publics concernant:
 - la collection de données et d'informations sur le personnel SPAS pour identifier les besoins de formation;
 - l'encouragement du transfert des connaissances et des meilleures pratiques;
 - le développement des services de soins de jour.

³⁷ Ressources d'information: documentaires, films artistiques, vidéo (par exemple le website www.antitrafic.ro etc.).

- accroître la sensibilisation et la prise de conscience des effets négatifs de la migration sur les enfants, par toutes les parties prenantes à travers:
 - les campagnes d'information et de sensibilisation, de prise de conscience des enjeux et des risques;
 - le développement de réseaux locaux de support entre les différents acteurs locaux etc.

Après une présentation générale du phénomène, après avoir défini les aspects généraux du phénomène CSA et l'identification de ses caractéristiques, après une exposition des théories et des méthodes, ainsi que de certains aspects de l'intervention, nous pouvons apprécier que l'intervention de qualité du TS est donnée par l'accomplissement meilleur, optimal, de toutes ces tâches de travail. Il doit combiner une bonne capacité théorique et la capacité d'appliquer ce qu'il sait. Il ne s'adresse tout d'abord aux "experts" en domaine. Ce qui compte est l'intervention réussie auprès des enfants et des parents, qui est en fonction de sa capacité de comprendre et d'expliquer les faits et les phénomènes, d'utiliser les meilleures stratégies d'intervention. Ceux-ci impliquent une adaptation permanente et l'amélioration des pratiques, mais aussi interrogations générales sur les fondements et sur les fins...

Bibliographie sélective

1. Albușescu Ion, Albușescu Mirela, (2000), *Predarea și învățarea disciplinelor socio-umane*, Editura Polirom, București
2. Asociația Alternativă Sociale, 2006, *Singur acasă! - studiu efectuat în zona Iași asupra copiilor separați de unul sau ambii părinți prin plecarea acestora la muncă în străinătate*.
3. Badea, Elena., (1993), *Caracterizarea dinamică a copilului și a adolescentului de la 3 la 18 ani, cu aplicații la fișa școlară*, Editura Didactică și Pedagogică, București
4. Becker, H.S., *Outsiders: Studies in the Sociology of Deviance*, New York: The Free Press of Glencoe, 1963
5. Bontas Ioan, *Pedagogie*, (1994), Editura All, București
6. Bruner, Jerome Seymour, (1970), *Pentru o teorie a instruirii*, Editura Didactică și Pedagogică, București
7. Cerghit Ioan, (1997), *Modele de instruire alternativă și complementare*, Editura Aramis, București
8. Child Rights Information Center (CRIC) 2006, *Study Report: The Situation of Children Left Behind by Migrating Parents*, UNICEF, Chișinău
9. Copilu Dumitru, Copilu Violeta, (2002), *Predare – învățare – evaluare pe baza obiectivelor curriculare de formare*, Editura Didactică și Pedagogică, București
10. Costa-Foru Xenia, (2005), *Cercetarea monografică a familiei*, Editura Tritonic, București
11. Cucos Constantin (coord), (2005), *Psihopedagogie pentru examenele de definitivat și gradele didactice*, Editura Polirom, București
12. Dafinoiu, I., Vargha, J-L. 2005, *Psihoterapii scurte. Strategii, metode, tehnici*, Polirom, Iași
13. Dolto, F. 2003, *Când părinții se despart. Cum să prevenim suferințele copiilor*, Editura Trei, București
14. Dublea, A., Ștefăroi, N., Luca, S., Gafta, G., Moiescu, R., Mursa, L., Luca, C., Scripcaru, C., Pușcașu, D. & Vlad, M. 2005, *Ghid de practică instituțională în instrumentarea cauzelor cu minori*, Asociația Alternativă Sociale, Iași
15. Fischer, G. și Riedesser, P. 2001, *Tratat de psihotraumatologie*, Editura Trei, București
16. -Geldard, K. și Geldard, D. 1997, *Counselling Children. A practical Introduction*, SAGE Publication, Londra.
17. Ionescu, M., Chis Vasile, (1992), *Strategii de predare și învățare*, Editura Științifică, București
18. Ionescu, Șerban (coord.) 2001, *Copilul maltratat. Evaluare, prevenire, intervenție*, Fundația Internațională pentru Copii și Familie, București
19. Jinga Ioan, Istrate Elena, (1998), *Manual de pedagogie*, Editura All, București
20. Legea 272/2004 din 21/06/2004 privind protecția și promovarea drepturilor copilului
21. Luca Cătălin, Alexandru-Stelian Gulei (coordonatori), Nicoleta-Daniela Azoitei, Niculina Karacsony, Oana-Monica Lăcustă, Gheorghe Pascaru, *METODOLOGIE. Asistența socială, psihologică și juridică a copiilor rămași singuri acasă ca urmare a plecării părinților la muncă în străinătate*, Asociația Alternativă Sociale, 2007, Iași, Terra Nostra, 2007, ISBN 978-973-8432-89-5

22. Marin C. Calin, (1995), *Procesul instructiv-educativ : instruirea scolara*, Editura Didactica si Pedagogica, Bucuresti
23. Mitrofan, I. (coord.) 2001, *Psihopatologia, psihoterapia și consilierea copilului*, Editura SPER, București
24. *Ordinul 286 din 6 iulie 2006 pentru aprobarea Normelor metodologice privind întocmirea Planului de servicii și a Normelor metodologice privind întocmirea Planului individualizat de protecție*
25. *Ordinul nr. 219 din 15 iunie 2006 privind activitățile de identifi care, intervenție și monitorizare a copiilor care sunt lipsiți de îngrijirea părinților pe perioada în care aceștia se află la muncă în străinătate.*
26. *Ordinul nr. 288/2006 al secretarului de stat al Autorității Naționale pentru Protecția Drepturilor Copilului pentru aprobarea Standardelor minime obligatorii privind managementul de caz în domeniul protecției drepturilor copilului*
27. Organizația Salvați Copiii 2002, *Ghid de Bune Practici pentru prevenirea abuzului asupra copilului*, București
28. Otet Florina, Litoiu Nicoleta, Spineanu Dobreta Sorin, (2000), *Ghid de evaluare pentru științele socio-umane*, Editura Prognosis, Bucuresti
29. Pinheiro, Paulo Sérgio, 2006, *World report on violence against women, United Nation's Secretary-General's Study on Violence against Children*
30. Sandu D., *Locuirea temporara în strainatate*, Fundatia pentru o Societate Deschisa, Bucuresti, 2006
31. Seguin Roger, 1989, *L'élaboration des manuels scolaires. Guide méthodologique*, UNESCO
32. Stoica Adrian, (2003), *Evaluarea progresului scolar. De la teorie la practica*, Editura Humanitas, Bucuresti
33. Toth, A., D. Munteanu, A. Bleahu, E. Tudor, M. Magheru, C. Luca, *Analiza la nivel național asupra fenomenului copiilor rămași acasă prin plecarea părinților la muncă în străinătate*, UNICEF, Alpha MDN, 2008, ISBN 978-973-139-031-4).